

# Aiglemont

Magazine

Bulletin municipal  
N°9 Décembre 2009



de nouveaux équipements  
pour les associations

Couverture : Une nouvelle salle d'Arts Martiaux attendue par les pratiquants.

4<sup>ème</sup> de couverture : Une œuvre du copiste Gaëtan Bivona.

# SOMMAIRE

P 3.....	Edito du Maire
P 4 à 9.....	Urbanisme
P 10 à 15.....	Jeunesse et formation
P 16 et 17.....	Personnel Municipal
P 18 et 19.....	Portrait d'Aiglemontais
P 20 à 23.....	Patrimoine et cadre de vie
P 24 à 31.....	Loisirs, sport et culture
P 32 et 33.....	Histoire locale
P 34 à 37.....	L'année en bref
P 38.....	Mariages et baptêmes républicains
P 39 à 42.....	Vie pratique

## Jeu "Par les rues d'Aiglemont"

Vous trouverez disséminées dans les pages de ce magazine des photos de détails remarquables sur les façades de maisons d'Aiglemont, Savez-vous où elles se trouvent ? Les réponses sont en page 43...

**S.A.S. FRANÇOIS**  
GROS ŒUVRE - GÉNIE CIVIL  
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES  
Tél. 03.24.57.08.41 - Fax. 03.24.37.13.50  
E mail : francois-bat@wanadoo.fr

# C.PETITMANGIN.F

*Unique aux Bois*

[www.petitmangin.fr](http://www.petitmangin.fr)

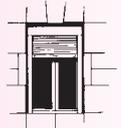


## 03 24 52 13 12

**COUVERTURE - ETANCHEITE-BARDAGE**

## S.A.R.L. Fermetures du Nord-Est

- Volets Roulants
- Volets Battants
- Fenêtres, Portes
- Alu et PVC



41, rue Pasteur  
08090 Aiglemont

Tél. : 03 24 33 12 51

Fax : 03 24 33 14 16

Portable : 06 87 99 61 28

## HEINEN OLIVIER

Conceptions Paysagères

Bureau d'Études en Paysages



La ferme du pont des Aulnes  
08500 LES MAZURES

Tél. : 03.24.32.22.09

Fax : 03.24.32.35.98

Port. : 06.86.49.05.35

Email : heinen.olivier@wanadoo.fr

## LOISEAU Emmanuel (Sarl)



- Nettoyage et ravalement de façades
- Sablage tous types de supports
- Décapage et protection graffiti
- Rejointement à l'ancienne - Enduit
- Restauration de façades par hydrogommage
- Imperméabilisation - Peinture

Tél/Fax : 03 24 37 33 14

Port. : 06 75 23 51 15

21, avenue Arthur Rimbaud  
08090 Aiglemont

e-mail : sarlloiseau@wanadoo.fr  
[www.loiseauemmanuel.com](http://www.loiseauemmanuel.com)

## CHARPENTES METALLIQUES PORTES - AUTOMATISMES

# ETS JAUSSAUD

Soudure - Tôlerie - Clôtures tous modèles

12, rue Marcel Dorigny - 08090 AIGLEMONT

Tél. 03 24 33 35 88 - Fax 03 24 33 46 33

**ZUCCARI**  
**ARDENNES**  
Z.A. de la Poterie - Rue d'Évigny - B.P. 66  
08002 PRIX-LES-MÉZIÈRES Cedex  
Tél. 03 24 57 01 99 - Fax 03 24 57 38 01  
E-mail : zucchari08@wanadoo.fr

**MARNE**  
18, rue du Moulin Florent  
51420 WITRY-LES-REIMS  
Tél. 03 26 07 06 15 - Fax 03 26 07 04 76

## Céramic' Ardenne



**CARRELAGE**

**FAÏENCE**

**SANITAIRE**



**MOBILIER DE SALLE DE BAINS**

**ROBINETTERIE**

**CABINE DE DOUCHE**

ZAC - La Croisette - 08000 Charleville-Mézières  
Tél. : 03 24 52 65 00



## Aiglemont, petite planète

*Mes chers concitoyens,*

*E*n peu de temps, s'est installée dans les esprits du plus grand nombre d'entre nous, la conscience que nos sociétés modernes ne pouvaient pas continuer indéfiniment à fonctionner dans l'insouciance et le gaspillage. Insouciance de notre environnement. Gaspillage des ressources naturelles. Et pourtant, voici plusieurs dizaines d'années, des visionnaires annonçaient déjà ce que nous admettons seulement aujourd'hui comme des réalités programmées : la fin des énergies fossiles, l'épuisement des gisements miniers, l'insuffisance des ressources en eau sur une planète qui ne comptait qu'un milliard et demi d'êtres humains voici cent ans mais plus de six milliards actuellement. Sans doute notre monde aurait-il donc pu et dû s'en préoccuper plus précocement. Mais il est toujours difficile d'avoir raison trop tôt, si bien que les scientifiques éclairés de l'époque - je pense notamment au Professeur René Dumont - furent hélas regardés le plus souvent comme des prophètes un peu farfelus.

Voici donc l'humanité contrainte maintenant d'aller vite. Non pas pour réparer les dégâts commis pendant tout ce temps perdu - elle ne le pourra pas - mais au moins pour éviter qu'ils ne se prolongent et ne se multiplient. Chacun d'entre nous, à son niveau, en fonction de son pouvoir de décision, peut jouer un rôle dans cette nécessaire révolution des habitudes quotidiennes. C'est ce que nous - vos élus - pensons, et c'est ce que nous avons entrepris de mettre en pratique dans notre village en privilégiant, à chaque fois que possible, les solutions techniques les moins polluantes et les plus économes en énergie. S'agissant de la pollution de l'environnement, cela s'est traduit concrètement par l'instauration du ramassage sélectif des déchets et l'installation du réseau d'assainissement qui permet de ne rejeter dans la nature que des eaux épurées. S'agissant des économies d'énergie, cela a commencé avec l'utilisation de lampes à basse consommation pour l'éclairage public. Cela s'est poursuivi par le choix de la géothermie pour le chauffage et le rafraîchissement du pôle de santé, puis par celui de la technologie photovoltaïque produisant le courant électrique pour les salles d'arts martiaux et de musique, bientôt ouvertes à leurs utilisateurs. Le même état d'esprit a régné dans les études concernant les travaux de réfection de la rue Charles de Gaulle, qui commenceront l'année prochaine et dont vous trouverez le détail dans les pages de ce magazine. Ce chantier sera regardé, nous le savons déjà, par les élus régionaux, départementaux, communaux, par l'administration d'Etat, avec un vif intérêt. Pourquoi ? Parce qu'il sera une sorte de « vitrine » de ce qu'une commune - même petite - peut réaliser en mettant en œuvre des technologies respectueuses de l'environnement, à la condition qu'elles soient accessibles financièrement. Mais il faut quand même noter que l'Etat qui, dans la ligne de son « Grenelle de l'Environnement » si médiatisé, devrait accourir au soutien d'initiatives comme les nôtres, est remarquablement absent de ce champ d'action. En effet, il a enlevé, au fil des années, une bonne partie de leurs compétences aux DDE (Directions Départementales de l'Equipement) qui autrefois apportaient leur assistance aux moyennes et petites communes, incapables de se doter de services techniques propres. Si bien que celles-ci doivent, aujourd'hui, face à des défis nouveaux, se débrouiller toutes seules...

A la veille de l'année 2010 que je souhaite excellente à chacune et chacun d'entre vous, je forme donc tout naturellement des vœux pour la préservation de notre petite planète Aiglemontaise et de notre grande planète Terre...

*Votre Maire*  
**Philippe DECOBERT**

# UNE SALLE D'ARTS MARTIAUX...



*Une parcelle inoccupée limitant l'emprise foncière*



*Mars 2009, le terrassement démarre*



*Les premières pierres sont posées*



*La brique "monomur" utilisée permet d'isoler durablement et fait "respirer" les bâtiments*



*Les éléments de charpente se montent*



*On assure la couverture*



*Une forme arrondie rappelle la douceur des Arts Martiaux*



*Le cloisonnement intérieur*



*L'aménagement des parkings*



*Pose du plancher et du tatami*



*Une couverture originale concentre le rayonnement solaire*



*La salle sera ouverte en janvier*

# ...ET UNE SALLE DE MUSIQUE



*Du projet... à la réalité*



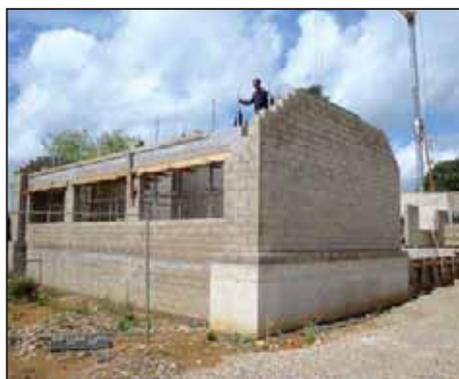
*On fait place nette*



*Premier élément de maçonnerie*



*Le Préfet des Ardennes pose la "première pierre"*



*La double structure en parpaings est montée*



*Coulée des linteaux du hall d'entrée*



*L'isolation phonique a nécessité la construction de murs en béton banché*



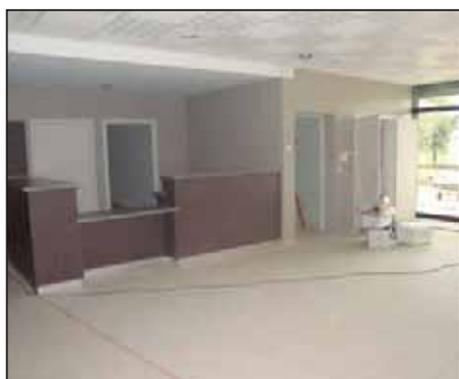
*On habille les façades*



*Le bâtiment est couvert*



*Un trottoir large et accessible aux personnes à mobilité réduite*



*L'espace d'accueil*



*Les bandes noires sur le toit sont les capteurs photovoltaïques*

# AUTRES TRAVAUX DE L'ANNÉE



1 - Une charpente neuve pour l'école maternelle



2 - On a installé une cheminée pour la venue du "Père Noël"



3 - Après l'effondrement du mur du cimetière, l'entreprise Thiry procède à la reconstruction



4 - Les travaux d'assainissement de la Rue de Ligneul



5 - Après l'assainissement, les réseaux d'eau sont posés Chemin des Paltons



6 - Chemin de la Croix Baudet pendant les travaux de réfection



7 - Des réseaux à une profondeur de 7 mètres Chemin de la Croix Baudet



8 - La fin des travaux rue Condorcet



9 - Une route neuve pour l'ancien lotissement Sous-Ligneul

# RUE DE GAULLE : LE CHANTIER OUVRE BIENTÔT

**L'**important programme de rénovation des voiries communales, lancé en 2002 par le Conseil Municipal, a permis de réhabiliter une vingtaine de rues du village. Il reste à le poursuivre et l'achever avec la réfection complète de la rue Charles de Gaulle.

Les travaux commenceront probablement en mai ou juin de l'année prochaine, pour s'achever en 2013. Ils s'effectueront en deux tranches. La première (2010-2011) intéressera la partie basse de la rue jusqu'à hauteur de la salle paroissiale mais aussi la rue des Charrons et une partie de la rue du Dr Roux. La seconde (2012-2013) portera sur la partie haute jusqu'au carrefour de la « Patte d'oie ».

Comme ce fut le cas lors de toutes les précédentes réfections de voirie, les travaux concerneront d'abord les réseaux en sous-sol (assainissement et alimentation en eau potable), qui seront financés par la Communauté d'agglomération. Mais on profitera aussi de l'occasion pour mettre aux normes d'aujourd'hui et dissimuler le réseau d'alimentation électrique (encore en « 5 fils » aériens ce qui prouve sa vétusté !). Ce chapitre de la rénovation bénéficiera d'une prise en charge par le Syndicat d'électrification de la région d'Omont auquel la commune a choisi d'adhérer. La construction de la chaussée proprement dite sera payée par le Conseil Général puisque la rue de Gaulle fait partie de la voirie départementale, dans laquelle elle est répertoriée RD 58.

Soucieux, comme on le sait, de tenir compte, dans son action, des nécessités du « développement durable », le Conseil Municipal a voulu que ce vaste programme de travaux soit un chantier exemplaire et puisse constituer une sorte de vitrine pour la commune, si les subventions attendues se concrétisent.



*Une voirie requalifiée pour la sécurité de tous*

Cela signifie, par exemple, que seront utilisés comme remblai, des matériaux recyclés sur place : cette technique simple (déjà mise en pratique lors des travaux de la rue Condorcet) évite d'employer des matériaux « neufs » et donc limite l'ouverture de nouvelles gravières ou carrières, toujours dommageable pour l'environnement naturel. Ce recyclage permet aussi de diminuer le nombre de déplacements et les distances parcourues par les camions alimentant le chantier. Autre exemple : l'utilisation, pour la chaussée, d'un tarmac « absorbant » de bruits de roulement (dans la fabrication duquel sont recyclés de vieux pneus concassés), ou encore celle, pour le revêtement des trottoirs (qui seront de couleur beige), d'un produit contenant des fibres végétales. L'énergie électrique nécessaire à l'éclairage public de la rue proviendra, on s'en doute, de panneaux photovoltaïques.

Enfin, les bacs à fleurs qui orneront la rue et sépareront la route des voies de « circulation douce » (selon un principe identique à celui de l'avenue Rimbaud) seront arrosés avec de l'eau de pluie, grâce à un système automatique. Recueillie naturellement et stockée dans des réservoirs placés sous les trottoirs, celle-ci servira ensuite à alimenter les plantes par le sol, via un réseau de conduites enterrées, qui sera piloté par des capteurs d'hygrométrie. Jamais, dans les Ardennes, et peut-être pas même dans la Région, autant de technologies nouvelles n'ont été mises en œuvre en même temps, dans un même lieu urbain. Voilà pourquoi l'exemple d'Aiglemont sera sans doute regardé avec une attention particulière par tous ceux, élus communaux, cantonaux ou régionaux qui voudront en tirer des enseignements pour l'avenir...



*Des espaces fleuris agrémenteront les voies de circulation*

# DEVELOPPEMENT DURABLE :

**A**u mois de mai dernier, le Conseil Municipal avait, à l'unanimité, décidé de faire adhérer notre commune à l'association des « Maires pour l'environnement et le développement durable », en abrégé : l'association des « Eco-Maires », appellation plus facile à retenir.

Ce n'était pas de la poudre aux yeux, mais la manifestation d'un état d'esprit : tenir compte à chaque fois que possible, dans les décisions municipales, de l'absolue nécessité de respecter l'environnement et d'économiser les ressources naturelles. Cet engagement, vos élus avaient préalablement commencé à le traduire dans les faits. Par exemple en choisissant la technique de la géothermie pour le chauffage et la climatisation du Pôle de Santé, lancé en 2007 et opérationnel depuis presque deux années déjà. Il suscita dans toute la région et au-delà, un vif intérêt que l'on pourrait qualifier d'expérimental. Dès le démarrage des travaux de construction, de nombreux élus de collectivités territoriales demandèrent en effet à le visiter, curieux de voir de près la mise en œuvre concrète d'une technologie longtemps regardée comme une sorte d'invention du professeur Tournesol. Le Pôle de Santé est aujourd'hui inscrit dans le très officiel "Circuit Régional des Energies Renouvelables", sorte de catalogue des bons exemples à suivre, issu d'une convention entre le Conseil Régional, EDF, l'ADEME et l'Agence locale de l'énergie des Ardennes.

La commune n'en est pas restée là. En juin de cette année, furent posées les premières pierres des salles de musique et d'arts martiaux, qui sont, elles aussi, des équipements remarquables, au sens vrai du terme. Elles sont en effet dans les premiers

*Le circuit ardennais des énergies renouvelables*

**PÔLE DE SANTÉ D'AIGLEMONT**

**La géothermie**

La géothermie consiste à capter la chaleur de la terre pour produire du chauffage et/ou de l'électricité. En France, la température de la terre augmente en moyenne de 1°C tous les 30 mètres de profondeur. En certains points du globe, et notamment dans les régions volcaniques, le gradient géothermique est plus élevé (jusqu'à 100°C par 100 m) : l'eau des précipitations qui traverse les roches se réchauffe et s'élève.

Dans le cas de la géothermie moyenne et haute température (à partir de 150°C), il est possible de produire de l'électricité directement à partir de gisements de vapeur ou d'eau chaude existants. La géothermie basse température est utilisée dans l'habitat individuel pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire avec utilisation d'une pompe à chaleur. Le recours à la géothermie permet aussi le préchauffage hivernal ou le rafraîchissement estival (techniques du puits canadien ou du puits provençal).

**Caractéristiques de l'installation géothermique à Aiglemont**

- 11 forages de 30 m de profondeur pour prélever de l'énergie thermique dans le sol.
- Une pompe à chaleur de 75 kW pour élever la température de cette énergie et une chaudière (à 93 kW) en appoint.
- Un panneau chauffant basse température pour chauffer le pôle de santé.
- Le schéma du sol est capté et traité par la pompe à chaleur avant de circuler dans le plancher du pôle donnant une température homogène (entre -15° de température extérieure).
- Le recours à la géothermie permet également le rafraîchissement estival grâce à la technique du géo-cooling qui consiste à renvoyer le chaleur captée par le plancher vers les sondes et ainsi refroidir le fluide circulant.

À l'Agence de Consultation  
Pour toute de la Communauté d'AIGLEMONT  
3 rue Marcel Dourgy - 08160 AIGLEMONT

EDF

RÉGION CHAMPAGNE ARDENNE

Un panneau expliquant la technologie utilisée est installé à l'entrée du Pôle de Santé établissements publics en France munis de capteurs photo voltaïques producteurs d'électricité. Cette technologie les rendra auto-suffisants en matière énergétique, qu'il s'agisse de l'éclairage et du chauffage. Elle permettra même à la commune de récupérer de l'argent puisque les kilowatts produits seront obligatoirement revendus à EDF et lui seront payés 8 à 9 fois plus cher qu'elle ne les achètera au même organisme. Mais ce n'est pas tout puisque l'eau chaude des sanitaires de la salle de sport sera chauffée grâce à une pompe à chaleur thermodynamique (la première du genre dans la Région) qui récupérera les

calories de l'air à l'intérieur de la salle. La diminution de rejet de CO<sub>2</sub> par rapport à une centrale classique est évaluée à 27 tonnes par an. Voilà comment une petite commune peut si ses élus le veulent, passer des discours et des déclarations d'intention aux actes. Le "Prix Régional du Développement Durable", venu tout récemment encourager la commune dans cette voie, n'est donc pas considéré comme immérité par vos conseillers municipaux qui, pour autant, n'ont pas l'intention de s'endormir sur ces lauriers. Dans le domaine de l'énergie, ils ont décidé, par exemple, de réduire la dépense collective d'électricité en généralisant



*Signature de la convention faisant entrer le « Pôle de Santé » dans le Circuit Régional des Energies Renouvelables*

# PAS DE LAÏUS, DES ACTES !



Les onduleurs dans la salle de musique

l'équipement des candélabres de l'éclairage public en lampes à faible consommation ou encore par réduction de la puissance lumineuse à 75% à 22 heures ou à 50% à partir de minuit.

Mais d'autres secteurs de la vie ordinaire d'une collectivité comme notre village peuvent et doivent faire l'objet de cet « état d'esprit » dont nous parlions tout à l'heure. Celui de

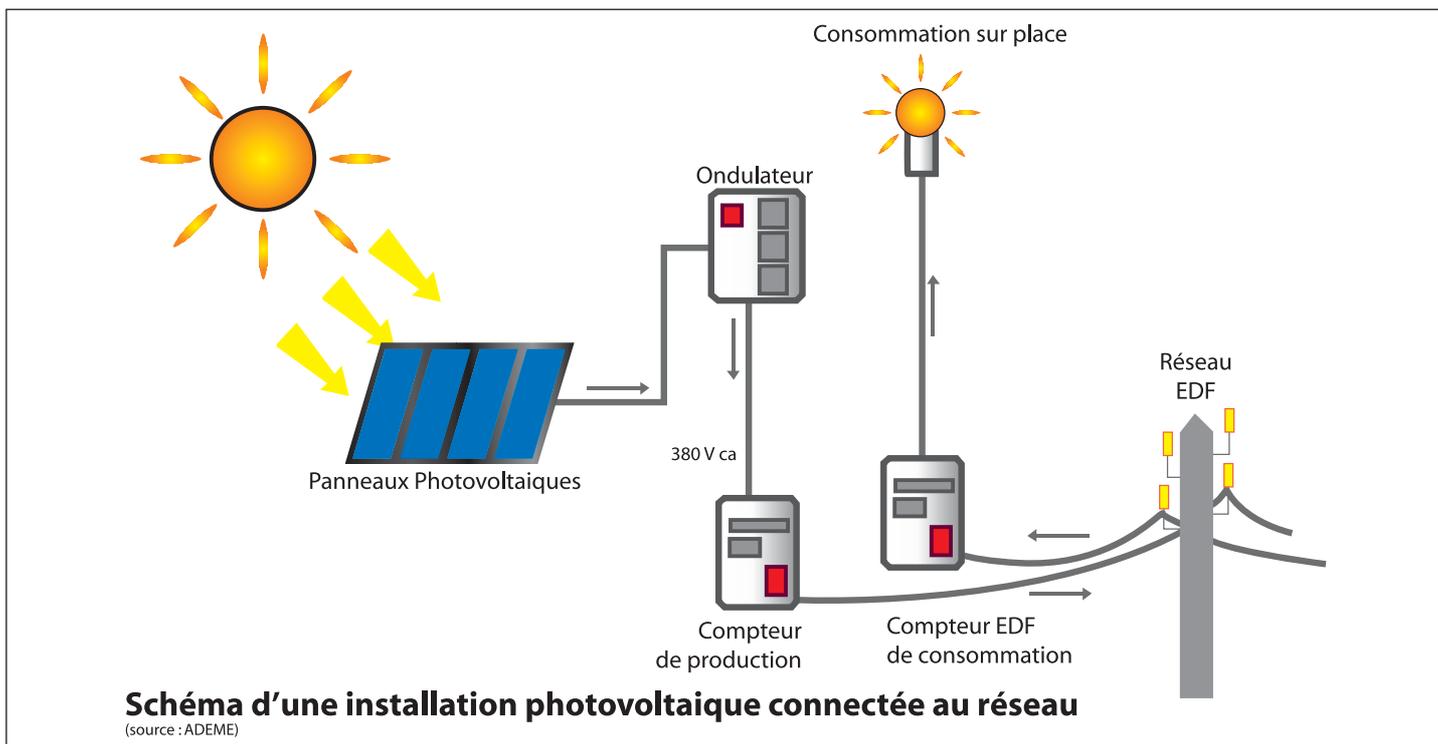
la consommation d'eau potable notamment, qui peut être assez facilement réduite par de simples changements d'habitude et quelques équipements peu onéreux. Ainsi, les services techniques municipaux utilisent-ils maintenant exclusivement l'eau des lavoirs pour l'arrosage des plantations publiques de la commune. Dans le même but, il a été prévu, lors des travaux de rénovation de la rue Charles de Gaulle, que nous évoquons par ailleurs dans ce magazine, d'installer sous les trottoirs des réservoirs recueillant l'eau de pluie, laquelle, par un système automatisé, servira à l'arrosage des bacs à fleurs qui orneront la rue.

Cette préoccupation concernant l'économie d'eau potable va d'ailleurs devenir une obligation qui se traduira même dans le domaine privé. En effet les permis de construire d'immeubles individuels de poses dans la commune sont dorénavant obligation de prévoir dans les plans des constructions neuves l'intégration d'une citerne d'un volume de 3 m<sup>3</sup> récupérant l'eau

de pluie pour tous les usages ne nécessitant pas d'eau potable. Et ils sont nombreux, du jardinage au lavage d'engins et d'objets divers. C'est en fait la version moderne de ce que les moins jeunes d'entre nous ont connu autrefois chez leurs parents ou leurs grands-parents, à la campagne...

Mais au-delà de la contrainte réglementaire de ce genre, il faut surtout aujourd'hui obtenir l'adhésion des citoyens que vous êtes tous, par l'explication et l'incitation. C'est pourquoi votre Conseil Municipal a décidé d'exonérer (100 % de la part qui lui revient) de la taxe foncière pendant cinq ans les propriétaires qui feront exécuter des travaux visant à réaliser des économies d'énergie dans des logements achevés avant le 1<sup>er</sup> janvier 1989.

Il s'agit, tout le monde le comprend, de favoriser la mise aux normes contemporaines de logements construits à une époque où on pensait encore que le gaspillage allait pouvoir être éternel...



# AU NOUVEAU CONSEIL



**Cécile BOCQUIER**  
Maire-enfant



**Lucie VINTACHE**  
1<sup>ère</sup> Maire-enfant adjointe



**Juline TESSARI**  
2<sup>ème</sup> Maire-enfant adjointe



**Nastasia ALLIOT**



**Marion GEORGES**



**Emma BRASSET**



**Helline LOISEAU**



**Perrine DOYEN**



**Judith WEBER**

# MUNICIPAL ENFANTS, LES FILLES ONT RAFLE TOUS LES SIEGES !

Les élections au Conseil Municipal Enfants ont eu lieu le vendredi 25 septembre à la mairie. Dix-neuf candidats se sont présentés. Après une campagne active au cours de laquelle chacun a exposé son programme sur des affiches, le scrutin a désigné neuf filles pour représenter les enfants des écoles dans cette instance qui existe à Aiglemont depuis 2001.

A la suite de ce premier scrutin, les nouvelles élues ont choisi leur maire : Cécile Bocquier, deux adjointes : Lucie Vintache et Juline Tessari et une secrétaire : Nastasia Alliot.

Dès le samedi 10 octobre ce jeune conseil s'est mis au travail avec deux priorités : la sécurité et la propreté. Des projets de panneaux personnalisés sont donc à l'étude

pour faire ralentir les véhicules dans les rues du village et une action engagée pour exposer les problèmes de déjections canines sur certains chemins.

Pour autant le Conseil Municipal Enfants n'oublie pas les causes caritatives ; c'est pourquoi il va s'investir dans l'organisation du Téléthon et de sa brocante.



*Le nouveau Conseil Municipal Enfants au complet*

# A L'ECOLE, UNE RENTREE DANS L'AMERTUME...

**C**ette rentrée 2009 s'est effectuée avec un peu d'amertume. Car, une fois de plus, les contraintes budgétaires sont passées avant l'attention que l'on doit aux enfants.

En effet, les effectifs étant en baisse, un poste d'enseignant a été repris par l'Inspection Académique. Notre école qui était jusqu'ici parvenue à conserver sept classes n'en a donc plus que six. C'est une classe de maternelle qui a été supprimée. Le local qu'elle occupait a été reconverti en BCD (bibliothèque - centre de documentation) et la salle d'évolution rendue à sa destination première. Aucun de nos professeurs des écoles n'a eu à pâtir de cette situation nouvelle puisqu'un poste avait été libéré par un départ en retraite à la fin de l'année scolaire 2008-2009.

Ceci a toutefois impliqué une réorganisation pédagogique. La majorité des élèves fréquentent dorénavant des classes à double niveau, ce qui peut toujours être pénalisant, même si la qualité de l'enseignement prodigué dans notre commune pallie

cet état de fait. Le résultat des évaluations nationales de l'an dernier ont en effet prouvé que les élèves d'Aiglemont se situent au-dessus de la moyenne, aussi bien dans les disciplines fondamentales que dans celles, plus novatrices, des techniques informatiques et de l'Internet. Il faut dire que la commune a toujours eu à cœur d'équiper son école de matériel performant. Une salle informatique dotée de douze postes, d'un tableau blanc interactif, des ordinateurs dans chaque classe et un PC portable pour la directrice obligée de circuler entre deux groupes scolaires séparés, voilà du matériel dont peu d'écoles peuvent s'enorgueillir ! Cet équipement s'est encore étoffé en fin d'année puisque notre commune a été élue dans le cadre du plan dit « ENR » (Ecoles Numériques Rurales). Ce plan, largement subventionné, a permis l'acquisition de treize PC portables destinés aux élèves, d'un nouveau tableau interactif, d'un vidéo-projecteur et d'une imprimante, ainsi que toute la suite logicielle en facilitant l'utilisation.

Depuis 2001, la commune a toujours misé sur la jeunesse. C'est pourquoi toutes les demandes d'aides financières des enseignants pour organiser des séjours de découverte ou des animations artistiques, ont été examinées avec bienveillance par le Conseil Municipal et continueront de l'être. Ainsi, on sait d'ores et déjà qu'une classe verte pourra fonctionner au printemps prochain pour les élèves du cycle 3 avec un effectif double de celui des années passées.

Si le côté pédagogique n'est jamais négligé, l'aspect purement matériel est aussi pris en compte. Chaque année, d'importants travaux d'entretien, de rénovation, de sécurisation sont réalisés dans les bâtiments scolaires comme dans les cours de récréation, contribuant à fournir aux enfants du village la qualité de l'accueil en plus de la qualité de l'enseignement. Cette année, par exemple, l'école maternelle commençant à présenter des signes de vieillissement, le Conseil Municipal a fait procéder à la réfection de la couverture et à un renforcement de l'isolation, suivis bientôt par la rénovation des murs extérieurs.



*Toujours beaucoup de monde à la fête de fin d'année*

## Maternelle, classe des tout-petits-petits



*Madame Bonanno conserve la classe des plus jeunes enfants de la commune*

## Maternelle, classe des « moyens-grands »



*Les élèves de la moyenne et de la grande section de maternelle, dirigée par Madame Rigane*

## Cours préparatoire



*Madame Lambert conserve la classe des élèves du cours préparatoire*

## Cours élémentaire première et deuxième année



*Les élèves de CE 1 et une partie de ceux du CE 2 sont regroupés dans la classe de Madame Redont*

## Cours élémentaire deuxième année et cours moyen première année



Madame Durand, directrice de l'école, a pris en charge une classe composée pour partie d'élèves de CE 2 et d'élèves de CM 1

## Cours moyen première et deuxième année



Monsieur Durot et Madame Hascher ont la responsabilité de la classe composée d'une partie des élèves de CM 1 et de ceux du CM 2

*Elles et ils sont tous  
au service de la Commune  
et donc de ses habitants.  
Chacune et chacun,  
dans son domaine  
de compétence  
et de responsabilité,  
sera peut-être demain  
votre interlocuteur.*

## **Services Administratifs**



Brigitte TELENTA



Karine MENNESSON



Lysiane PERRIN

## **Services Techniques**



Philippe CLEMENT



Régis SIMON



Alain LOUVIER



Vincent CARMAUX



Bernard LEJEUNE



Camille REMACLE



Bernard SURAY



Olivier TRAILIN



Bruno WATRIN

## **Service Enfance**



Natacha LECLERE



Céline GOUPILLEAU



Nelly JURION



Lionnelle DUEZ

## **Service Scolaire**



Dominique ROHAUT



Peggy BOUVY

## **Service Jeunesse**



Mickaël ROBERVAL



Sandra DEJONCHERE

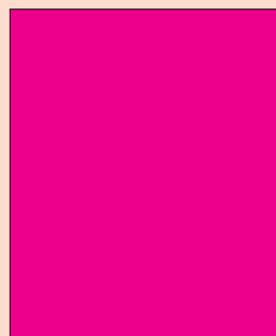
## **Service Entretien**



Patricia CLEMENT



Aline MALICET



Françoise ROYER

# GAËTAN BIVONA, L'HOMME DES COULEURS...

**C'**est en la chapelle Saint-Quentin qu'au mois d'octobre Gaëtan Bivona a reçu ses visiteurs, le temps d'une exposition partielle de son travail de peinture.

Lorsqu'ils en franchirent le seuil, tous furent frappés par une explosion de lumière et de couleurs. Car tout est coloré chez Gaëtan Bivona : son accueil, son accent, sa personnalité et ses tableaux ! Sa sensibilité d'artiste s'est éveillée, dit-il, dès sa plus jeune enfance chez lui en Sicile. Il raconte qu'à l'âge de 4 ans ½ seulement, fasciné pendant une messe, par une statue du Christ, il s'était emparé d'un morceau de bois de châtaignier et s'était mis à le sculpter, au grand étonnement de ses parents ! Ce fut le début d'une grande passion pour la sculpture du bois, de la pierre, du dessin. Il a noirci on ne sait combien de cahiers de portraits des membres de sa famille. A 10 ans, il fut invité à exposer auprès d'un peintre italien, et à 15, il commença à peindre à l'huile.

Arrivé en France en 1960, il fallut bien vivre et il devint concepteur de cheminées : en artiste, il en créa environ 1500, toutes personnalisées en fonction des pièces où elles devaient prendre place. Une trentaine d'années plus tard, la retraite venue, il retrouva le temps de se consacrer pleinement à la passion qui ne l'avait pas abandonné : la peinture. Il se fit une spécialité de reproduire les œuvres essentiellement les natures mortes et les paysages - des grands maîtres : Van Gogh, Gauguin, Picasso et surtout Modigliani pour lequel il éprouve un véritable engouement.



Cette recherche de la technique ne l'empêcha pas de développer une création personnelle, regorgeant de couleurs vives et de flamboiements, souvenirs de ses origines méditerranéennes. Mais son goût pour l'art ne se limite pas à la peinture. La musique classique fait tout autant partie de sa vie et il ne conçoit pas une journée sans elle. Il s'enorgueillit de connaître et d'être capable de chanter une cinquantaine d'opéras dans sa langue maternelle. Comment s'étonner qu'un jour il n'ait pas hésité à aller jusqu'à Milan uniquement pour y

applaudir Pavarotti et en ramener un autographe qu'il conserve précieusement...

Vivant à Aiglemont depuis 1974, Gaëtan Bivona est un personnage chaleureux qui communique facilement sa bonne humeur et ne manque pas de centres d'intérêt : collectionneur de timbres averti, il a aussi trouvé le temps dans sa vie de devenir par trois fois champion des Ardennes de billard ! C'est donc, on le voit, un homme aux facettes multiples...

# RÉGIS SIMON, CHAMPION DISCRET

**V**ous l'apercevez tous les jours, occupé à entretenir le matériel ou les locaux communaux, ou à travailler au sein du village. Mais savez-vous que ce grand diable d'homme, toujours serviable, toujours souriant, fut un grand champion ? Dans les années 1980, le nom de Régis Simon brilla dans les chroniques consacrées à la compétition cycliste.

Régis Simon est né dans l'Aube il y a 51 ans. Il est le deuxième fils d'une famille qui comptera sept enfants, dont cinq garçons. Quatre d'entre eux feront une belle carrière dans le cyclisme, portant haut le renom de la famille : il n'y a donc pas de hasard... Alors que ses frères deviendront professionnels dès l'âge de 21 ans, Régis, lui, n'entrera dans le métier que plus tardivement, à 26 ans, en 1984. Il avait pourtant commencé à courir précocement, en suivant l'exemple de son frère aîné Pascal, mais de sérieuses blessures retardèrent son accès à l'élite du vélo. En 1984, il est intégré dans l'équipe de « La Redoute » en compagnie de son frère Jérôme, puis il fera successivement partie des équipes « RMO » et « Fagor » entre 1986 et 1989. Il va, dans ces années-là, se construire un brillant palmarès. Sélectionné à quatre reprises pour le Tour de France, il gagne en 1985 une étape pyrénéenne à Pau et reste pendant une semaine complète titulaire du maillot à pois du meilleur grimpeur. Il engrange également à la même époque des victoires dans plusieurs grandes classiques. Peut-être le mariage lui donne-t-il des ailes puisque c'est précisément en 1985 qu'il épouse une Carolomacérienne et devient Ardennais d'adoption ! Au cours de l'une de ses multiples balades en vélo (il parcourt encore aujourd'hui des milliers de kilomètres par an sur les routes ardennaises), il repère une maison qui ne peut que lui plaire : elle est située dans une côte ! Et voilà ce qui, en 1987, a fait



*Régis Simon, vainqueur d'une étape pyrénéenne du Tour de France 1985 à Pau*



*En 1994, il conserva sur les épaules le maillot à pois du meilleur grimpeur durant une semaine entière !*

de Régis Simon un Aiglemontais !

Ayant mis fin à sa carrière professionnelle en 1990, il ne range pas son vélo pour autant. Il reprend son statut d'amateur au club de Nouzonville pour participer encore à des courses nationales de haut niveau. Mais il y subira à nouveau de graves blessures : traumatisme crânien, fracture de la mâchoire entre autres. A l'époque, le port du casque n'était ni obligatoire ni même dans les habitudes des coureurs. Abandonnant la compétition, il entre comme dirigeant au club de Charleville-Mézières et participe à l'organisation de courses locales. Mais pas seulement locales. C'est ainsi qu'en octobre 2009, il a suivi au Burkina, comme directeur sportif, une équipe engagée dans la course à étapes qui chaque année, parcourt le sud du pays aux environs de Ouaga-

dougou et Bobo – Dioulasso. Il ne découvrait pas l'Afrique en cette occasion puisqu'en 1986 il avait participé à une tournée de promotion du cyclisme passant par le Tchad, le Mali, la Côte d'Ivoire, le Congo et déjà le Burkina. Néanmoins, Régis Simon dit avoir été frappé par les conditions de vie archaïques régnant encore dans cette ancienne colonie française autrefois appelée Haute – Volta. De façon anecdotique, il garde notamment le souvenir des conditions sanitaires plus que douteuses dans lesquelles son fils Mathieu qui disputait cette épreuve dut être recousu après s'être ouvert le menton dans une chute ! Mais le fils, coureur prometteur dit-on, est sans doute à l'image du père : passionné et dur au mal...

# JOURNÉES DU PATRIMOINE : SUR LES TRACES DES ANARS...

Il y a cette année cent ans prenait fin, sur un échec, « L'essai », expérience de communauté libertaire menée dans les bois du Gély par un groupe d'anarchistes dont la figure emblématique fut Fortuné Henry. La commune a marqué cet anniversaire lors des dernières Journées du Patrimoine, les 19 et 20 septembre.

C'est à une étudiante en BTS Tourisme au lycée de Bazeilles, Ludivine Ledoux, qu'avait été confié le soin d'organiser l'évocation de cette période intéressante et originale de l'histoire locale. Une exposition rassembla des documents variés : agrandissements de cartes postales éditées par la colonie libertaire, reproductions de sa publication « Le Cubilot », minutes du procès de Fortuné Henry, exemplaires originaux de la pièce de théâtre « La clairière » directement inspirée, à l'époque, par cette aventure sociale. Une surprise de taille attendait les organisateurs, en la personne de M. Titeux, l'un des premiers visiteurs. Celui-ci leur révéla en effet que sa famille avait acquis, lors de la dispersion de « L'essai », le mobilier de salle à manger dont une table qu'il proposa de prêter pour deux jours, ce qui a enrichi l'exposition. Outre cette expo, il était proposé de visiter les vestiges de la colonie, situés sur un terrain privé dont les propriétaires avaient autorisé exceptionnellement, pour l'occasion, l'accès. Comme ce lieu est éloigné du village, des véhicules furent mis à la disposition des amateurs. Opportunité dont profita, entre autres, la doyenne du village, Mme



Sur le site de l'ancienne colonie libertaire « L'Essai » dans les bois du Gély



« Clou » inattendu de l'exposition consacrée à l'évocation de Fortuné Henry et de ses amis anarchistes, la table authentique prêtée par la famille de M. Titeux

Claude. Sur place, Ludivine Ledoux évoqua les événements qui troublèrent la vie des Aiglemontais entre 1903 et 1909. Des comédiens amateurs, également étudiants, jouèrent un extrait significatif de « La clairière » et redonnèrent vie, un court moment, à cet endroit témoin de notre patrimoine local.

Ces visites s'intégraient à un circuit de découverte des principaux sites qui, eux, punctuaient au début du siècle dernier la vie paisible des

villageois : l'église, le lavoir que Mme Coffart a enrichi d'objets propres aux lavandières, la chapelle St-Quentin... Là, dans le cadre verdoyant de l'ancien cimetière, des artisans d'art locaux, le couvreur Philippe Esch, le maître-verrier Nicolas Perroche montraient leur savoir-faire, tandis que des commerçants de Nouzonville spécialisés dans les produits du terroir et les membres de la Confrérie de la « Hure d'Elmont » contribuaient à l'animation. Grâce

à de nombreux habitants qui avaient prêté des souvenirs personnels, mais aussi à la paroisse qui avait ressorti des anciens objets du culte, la petite chapelle avait pris un éclat particulier. On y admirait des toilettes de communiantes, des missels, des chapelets, des statues, des photos et des images pieuses, mais aussi un porte-cierges en métal précieux, des lutrins etc. Bien sûr, la relique de Saint-Quentin était aussi exposée.

De la colonie anarchiste des bois de Gesly aux témoignages de la piété de nos anciens, ces deux journées auront finalement montré la diversité, voire la dualité, du patrimoine historique de notre commune...



*Dans la chapelle St-Quentin était présentée une collection d'objets du culte datant des 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> siècles*

**Espace Sécurité** La Télésurveillance Ardennaise

<http://www.tele-surveillance.fr>  
**Contactez-nous pour un devis gratuit au 03 24 54 70 30**



**CHARCUTERIE  
TRAITEUR**

**Benoît MANCIAUX**  
 26, rue Monge  
 CHARLEVILLE-MÉZIÈRES  
**03 24 57 20 12**

**DUMAY**  
BUREAU D'ETUDES

Urbanistes - Ingénieurs - Architecte - Paysagiste - Juristes - Géomètres ...  
 De vrais professionnels réunis en trois équipes pour aménager et valoriser les espaces

**30 Avenue Philippoteaux  
08200 SEDAN**

**DUMAY - URBA :**  
Atelier d'urbanisme, aménagement et environnement

**DUMAY - INFRA :**  
Bureau d'études d'ingénierie en voirie, réseaux divers et paysage

**DUMAY - TOPGEO :**  
Cabinet de Géomètres-experts et ingénieurs Topographes

Site internet : [www.dumay.fr](http://www.dumay.fr)

# CAP SUR LA QUATRIEME FLEUR !

La commission du cadre de vie avait fixé cette année la date du 30 juillet pour choisir les lauréats du concours communal des maisons fleuries. Et cela ne fut pas plus facile cette fois que les précédentes, car chacun avait son ou ses poulains ! C'était Noël en été, celui des jardiniers ! Les membres de la commission ont particulièrement remarqué le travail en profondeur de la taille des haies et arbustes, d'essences diverses, générant des harmonies ou des contrastes originaux. On appelle cela de « l'art topiaire ». Certains jardiniers se sont lancés dans le vertical, à l'aide de bambous, ou avec des « éticots », comme on dit dans les Ardennes, où s'accrochent des plantes et fleurs grimpantes, fruit d'une recherche évidente ! D'autres, au fil du temps, ont découvert comment utiliser le relief naturel de leur jardin. Parfois un simple balcon sur rue prend un aspect inattendu, tant il est orné avec goût.

Les calculettes ont donc encore chauffé, mais qu'importe : notre village était beau ! Car non seulement les personnes inscrites au concours s'étaient surpassées, mais bien d'autres auraient mérité un prix ! Sans oublier les jardins clos, entrevus de-ci, de-là : de véritables bijoux...

C'est ainsi que le village a conservé sa 3<sup>e</sup> fleur. Mieux encore : il est pressenti par le Jury régional pour cueillir la 4<sup>e</sup> en 2010 ! Une chance qu'il ne faudra pas laisser échapper. Aiglemont serait ainsi le second village ardennais à posséder 4 fleurs ! Il est d'ailleurs envisagé de créer une association dont le but serait de promouvoir et d'accompagner le passage à l'étape supérieure. Un appel aux bonnes volontés est lancé.

## PALMARES

1 <sup>er</sup> / BOULET Jean-Yves	6/ GUILBERT Jean-Paul
2/ NOUVION Marie-Hélène	7/ NIVOIX Sylvain
3/ MATHIEU Bernadette	8/ MATHIEU André
4/ TESSARI Isabelle	9/ REMY Gérard
5/ PETRONIO Jean	10/ THIRY Martine.



*La maison de M. et Mme Boulet, premier prix avec une fresque murale*



*M. et Mme Nouvion remporte le deuxième prix pour leur terrasse fleurie*



*Une partie du jardin de M. et Mme Mathieu, troisième prix*

# LE PROJET DE GÎTE COMMUNAL DEVIENT UNE REALITE



*Cette maison ne nécessitera que quelques travaux de rafraîchissement pour se montrer apte à devenir un gîte particulièrement accueillant, à la porte de la Vallée de la Meuse et à deux pas du chef-lieu...*

Ouvrir un gîte de qualité faisait déjà partie, en 2002, des projets de vos élus qui considéraient comme anormale l'absence de tout équipement d'accueil touristique dans la commune, alors qu'elle est proche de la vallée de la Meuse, de la forêt et du chef-lieu. Une première occasion d'achat et d'aménagement d'un immeuble, en 2004, n'avait pu être menée à bien mais l'idée n'était pas morte pour

autant. C'est ainsi que récemment le Conseil Municipal s'est intéressé à une nouvelle opportunité et a décidé de faire jouer son droit de préemption pour l'acquisition d'un immeuble et d'un terrain situés au n° 23, rue de Ligneul. Il s'agit d'un pavillon sur deux niveaux, fort bien entretenu, comprenant une cuisine intégrée, trois salles de bain et tout le confort moderne, ainsi qu'un garage avec portes automatiques.

Comprenant aussi un terrain assez vaste, cette propriété correspond tout à fait aux critères d'un futur gîte de « niveau 4 » en qualité, tel que le souhaitent vos élus. Un dossier de demande de subventions a donc été monté afin que ce projet puisse se réaliser et que la commune accueille ses premiers touristes dès la prochaine belle saison.

## LES GÎTES VONT BIEN AUX ARDENNES

Ce n'est pas une découverte, mais au fil des années, l'évidence s'est imposée : les gîtes (comme les chambres d'hôtes) sont les supports du développement du tourisme en Ardenne. Le département compte actuellement environ 230 gîtes labélisés (soit par « Gîtes de France Ardennes », soit par « Clévacances ») dont les taux d'occupation varient d'après les statistiques de 11 à 21 semaines en moyenne par gîte alors que la moyenne nationale s'établirait à 18. Ce résultat semble à lui seul démontrer que la voie du tourisme ardennais, dont on sait depuis longtemps qu'il est de court ou de moyen séjour, se situe dans ce type d'hébergement. En effet, il convient bien aux familles et aux groupes de gens aimant particulièrement les

activités et les loisirs liés à la nature. La clientèle en est régionale (départements du Nord, du Pas-de-Calais, de l'Aisne, de la Marne, etc.) mais aussi étrangère, principalement Belge et Hollandaise. Le plus souvent, ces gîtes sont privés et ont été ouverts par des particuliers auxquels ils apportent un complément de revenus. Mais lorsque l'initiative privée ne s'est pas manifestée, ce sont parfois les communes qui s'y sont substituées. Mais d'une façon générale, qu'ils soient privés ou communaux, le succès des gîtes repose sur le confort de leurs équipements et l'intérêt de leur environnement proche. Deux conditions auxquelles celui d'Aiglemont répond.

# I<sup>3</sup>PROX S'ADRESSE AUSSI AUX JEUNES ADULTES

**L**e dispositif I<sup>3</sup>Prox continue de jouer son rôle d'accueil des jeunes, de l'âge de leur rentrée au collège jusqu'à 25 ans.

On parle souvent des actions menées en direction des adolescents, moins souvent de celles qui intéressent leurs aînés, peut-être parce qu'elles ont un air « trop sérieux ». Pourtant elles peuvent, sous des aspects anodins, revêtir beaucoup d'importance, comme ces stages de perfectionnement à la conduite automobile dont trois jeunes titulaires de permis ont pu bénéficier dans un centre spécialisé du Pas-de-Calais, ou encore les « bourses au permis de conduire » offertes par la Communauté d'agglomération. Celles-ci peuvent financer jusqu'à 80% du coût du permis. Elles sont octroyées en fonction des ressources du demandeur, naturellement, et à la condition que celui-ci soit inséré dans un projet professionnel. En échange le jeune boursier devra effectuer 60 heures de travail d'intérêt collectif et s'engager à des actions auprès de l'association de Prévention Routière : être « capitaine de soirée » par exemple. Actuellement deux jeunes Aiglemontais bénéficient de ces possibilités. A noter que le CCAS de la commune accorde également des aides qui viennent compléter cette bourse.

S'agissant des plus jeunes, les projets n'ont pas manqué cette année. L'action « Jeunesse et Justice », organisée avec le soutien de la Communauté d'Agglomération a permis à des jeunes issus de quatre structures différentes (dont quatre Aiglemontais) de visiter le Commissariat de Police, de suivre un procès au Tribunal de Grande Instance, de rencontrer un juge pour



*Les jeunes d'I<sup>3</sup> Prox œuvrent à la rénovation du Fort des Ayvelles*

enfants et un substitut du Procureur de la République. Ils se sont ainsi familiarisés un peu avec l'organisation judiciaire en France.

Dans un genre très différent, un « raid éducatif » de quatre jours en camping dans la Marne a rassemblé 80 jeunes de plusieurs départements qui ont rivalisé dans des épreuves sportives et culturelles. Cinq Aiglemontais y ont représenté fièrement leur commune avec bonne humeur et fair-play. Mais les ados de la Commune ont su aussi donner du temps aux autres à travers la « fête du jeu », la préparation du Téléthon, le chantier de jeunes bénévoles au fort des Ayvelles ou la participation aux rencontres interculturelles.

De nombreuses activités de vacances

leur ont aussi été proposées : lasergame, paintball, accrobranche, tournois sportifs, sorties au zoo d'Amnéville ou à Walibi, soirées patinoire en partenariat avec les communes de Montcy-Notre-Dame, Vivier-au-Court et Vrigne-aux-Bois. Au total une quarantaine de jeunes Aiglemontais ont goûté à ces distractions, grâce à des tarifs imbattables, rendus possibles par la volonté municipale de rendre les loisirs accessibles à tous.

Rappelons qu'en période scolaire, les locaux d'I<sup>3</sup> Prox sont ouverts du mardi au samedi de 10h à 19h et jusqu'à 20h le vendredi. Pour tout renseignement, contacter Mickaël, animateur communal, au 03 24 57 51 78 ou au 06 89 81 70 15 ou encore par mail : [i3prox@aiglemont.fr](mailto:i3prox@aiglemont.fr)

**“Aiglemont Magazine” est une publication annuelle éditée par la Commune d'Aiglemont élaborée par les membres de la commission “Communication” du Conseil Municipal.**

Directeur de la publication : Philippe Decobert

© photos : Ph. Decobert - Ch. Smigielski

Conception et réalisation : Info concept

28 rue de Lorraine - 08000 Charleville-Mézières Tél. : 03 24 56 00 13

Bulletin imprimé sur papier PEFC

SOPAIC IMPRIMERIE 03 24 33 42 42 - Warcq 



# LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE PASSE A L'INFORMATIQUE

**C'**est dans les locaux où la bibliothèque municipale s'est installée en 2003 que nous avons rencontré Mme Del'Hozanne, responsable bénévole depuis 1986.

Ce service gratuit fonctionne dans la commune depuis plus de trente ans, puisqu'il fut créé en 1977 par Mme Daussin, (qui était professeur de français au collège Jean Macé). A l'époque, un local de la mairie avait été mis à sa disposition, et la bibliothèque ouvrait chaque mercredi après-midi pendant trois heures. En 1986, Mme Daussin passa le flambeau à Mme Del'Hozanne qui était enseignante elle aussi. Afin d'attirer davantage de lecteurs, les horaires d'ouverture furent modifiés : deux heures le mercredi et une heure le mardi soir. Ces horaires n'ont pas changé depuis. A ce jour, cent cinquante abonnés seulement fréquentent la bibliothèque, essentiellement des adultes et peu d'enfants ce que Mme Del'Hozanne déplore. Pourtant plus de 6900 livres sont inscrits au catalogue, auxquels s'ajoutent les livres empruntés au Bibliobus, c'est-à-dire la bibliothèque départementale, pour des prêts de longue durée ou des demandes particulières de lecteurs. Le fonds propre de la bibliothèque municipale est constamment renouvelé et enrichi. Un déclasserment



*La gestion informatisée des ouvrages permet la mutualisation du fonds*

régulier de certains livres défraîchis ou obsolètes est en effet nécessaire. « Je conserve cependant les grands classiques de la littérature » dit Mme Del'Hozanne qui, par ailleurs, au lieu de jeter certains livres en fait profiter des associations caritatives afin qu'ils puissent avoir une nouvelle vie. Le renouvellement et l'enrichissement du stock se font soit grâce à des dons, soit par des achats permis par les subventions municipales. Cet automne, par exemple, Mme Del'Hozanne a fait l'acquisition de nouveautés et de livres pour enfants, en espérant que les nouveaux locaux, attrayants, fonctionnels et lumineux, attireront davantage de lecteurs, notamment

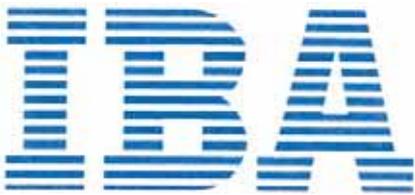
des petits, dont l'espace réservé est particulièrement chaleureux, avec ses meubles colorés et bien adaptés. Cette année, tous les ouvrages ont été référencés et inventoriés informatiquement permettant une recherche plus aisée.

**A noter que Mme Del'Hozanne vient d'ouvrir un « blog » présentant les nouvelles acquisitions. Il est consultable à l'adresse suivante, à partir du site web de la commune : [www.aiglemont.fr](http://www.aiglemont.fr). rubrique bibliothèque ou encore : <http://bmaiglemont.20minutes-blogs.fr/>**

**MAÇONNERIE  
CARRELAGES**

**Bruno THIRY**

16, rue Diderot - 08090 AIGLEMONT  
Tél. : 03 24 33 51 09



**I.B.A. EXPANSION**

541 Route de Perthes - 08300 SAULT LES RETHEL  
Tél. 03 24 38 02 48

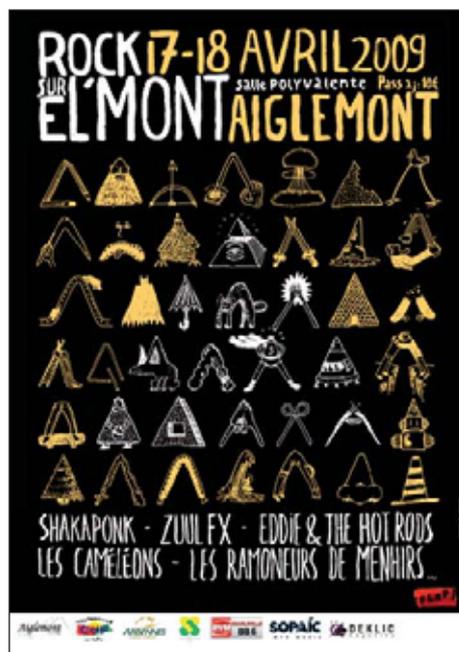
# ROCK SUR EL'MONT, LE PETIT FESTIVAL QUI DEVIENDRA GRAND...

**E**n peu de temps, puisque c'était sa 4<sup>e</sup> édition seulement cette année, le festival « Rock sur El'mont » a su monter en puissance, offrir un programme de grande qualité, et assurer un accueil chaleureux et confortable à son public, de plus en plus nombreux à chaque fois.

Tellement nombreux que, pour le prochain rendez-vous fixé au vendredi 9 et au samedi 10 avril 2010, l'organisation de l'ensemble va devoir changer profondément afin de s'adapter et d'offrir un confort meilleur aux spectateurs comme aux musiciens. La salle communale polyvalente étant devenue trop



*Douze groupes « métal », « punk », et d'autres, venus d'Angleterre et des quatre coins de la France ont assuré le succès de la dernière édition du festival*



exiguë pour recevoir les musiciens dans de bonnes conditions, les concerts seront donnés dorénavant sous un grand chapiteau qui sera planté sur le terrain de sport. La salle, elle, sera reconvertie utilement puisque l'on y installera des loges pour les artistes. Pour le reste, lieux de détente, de rencontres, camping gratuit, etc., rien ne changera. Il faut une nouvelle fois souligner que rien de tout cela ne serait possible sans l'énorme travail accompli par les nombreux bénévoles. C'est sur eux que repose le succès de cette manifestation, dans tous ses aspects,

*Ci-contre, l'affiche du festival 2009*

et compris la sécurité, la propreté et la préservation du site.

La programmation artistique est en cours d'élaboration, avec comme d'habitude, l'aide et le savoir-faire des animateurs de l'association « FLAP ». Organisateur, comme on le sait, du « Cabaret vert » de Charleville-Mézières (lequel a comptabilisé l'été dernier rien de moins que 43 000 entrées !) ceux-ci considèrent d'ailleurs « Rock sur Elmont » comme le petit frère du « Cabaret vert », en constatant avec satisfaction que ce jeune festival de printemps marche sur les traces de son aîné, festival estival.

**Disco Machine**  
**Sonorisation & Eclairage**  
 Bals, Mariages, Animations  
 Karaoké, Location

MARTINS José  
 61 rue Camille Pelletan - 08000 Charleville-Mézières  
 Tél./Fax : 03 24 33 40 43 - Port. : 06 15 40 59 59  
 José-martins@wanadoo.fr - www.poly-sono.fr

**Ets KNEPER**  
 SARL  
 SIRET 786 420 307 00021



ZI. de MOHON  
 16, Rue Camille Didier  
 08000 Charleville-Mézières

**FOURNITURES EN GROS**  
**PEINTURES - PAPIERS PEINTS**  
**PRODUITS DE DECORATION**

TÉL. 03 24 59 0169  
 FAX 03 24 56 08 90

# ALICIA CULTIVE L'ART DE SAVOIR-VIVRE ENSEMBLE

L'association ALICIA a, comme c'est depuis longtemps sa vocation, proposé tout au long de l'année aux habitants du village des occasions variées de distractions à vivre et à partager ensemble.

Ce fut traditionnellement en février la bourse multi-collections, ouverte à tous ceux qui souhaitent faire partager leur passion ou tout simplement écouler de vieux livres ou revues, ou encore des objets plus ou moins anciens. Au mois de mars, un premier concert fut donné en l'église au profit de l'association Rétina-France par deux chorales : « Les Mardis chantant de Liart » et « Balan'chante ». Le même mois, deux sorties furent programmées : l'une à Villes-sur-Lumes pour la visite des vestiges du bourg gallo-romain sous la conduite de l'un de ceux qui fouilla le site, M Duchêne ; l'autre dans la nature du côté de Gernelle, dans les pas de Michel Bajot et sous le soleil. Avril fut le moment du rendez-vous habituel des artistes amateurs à la salle polyvalente pour leur exposition annuelle de peintures et de loisirs créatifs, toujours plus abondante et diversifiée. A la



*La visite du site de l'ancien bourg gallo-romain d'Angoury à Ville-sur-Lumes*



*Gros succès de la visite commentée du Fort des Ayvelles*

rentrée de septembre, ALICIA a participé activement aux « Journées du Patrimoine », puis a profité avec l'association des Anciens Combattants d'une très intéressante visite organisée sur le site de l'imposant Fort des Ayvelles qui fait l'objet depuis plusieurs

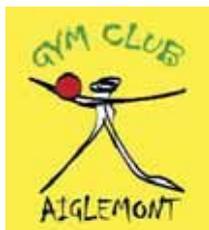
années d'une admirable réhabilitation. Et c'est en musique que s'est achevée l'année avec la chorale Saint-Léger de Sedan, dont le répertoire riche de grandes œuvres classiques a fait régner un peu avant l'heure l'ambiance magique de Noël...



*Photo mystère n°2*



*Photo mystère n°3*



# LA FORME, AVEC LE GYM CLUB

**L**e Gym Club dont le succès ne faiblit pas, bien au contraire, malgré les années (32 déjà !), a entamé une nouvelle saison avec quelques petites modifications par-ci, par-là, dans son programme de fonctionnement.

Récapitulons. Les séances de Gym tonique pour adultes ont lieu sous la direction d'Emeline le mardi de 19h à 20h et le jeudi de 18h30 à 19h30.

La gym douce est toujours programmée le jeudi matin de 10h15 à 11h15 avec Stéphane. Dès le mois de janvier, le même moniteur proposera aux personnes qui travaillent la même discipline le lundi de 19h à 20h.

Les séances de danse de salon sont proposées par Sophie et Laurent aux débutants le mardi à 20h30, aux intermédiaires le jeudi à 19h30 et aux confirmés le jeudi à 20h30.



*mais uniquement orientées vers la mise en forme, la santé et la joie de vivre, à tous les âges et pour tous les goûts*



*Les activités du gym-club ne sont absolument pas axées sur la compétition...*

Le mercredi est consacré aux enfants qui, dès l'âge de 4 ans, peuvent faire de la gym et de la danse avec Bertrand, de 14h à 15h.

Ceux d'entre vous que gym ou danse (ou les deux) tentent, peuvent venir essayer chacune des différentes activités quand bon leur semble, aux

heures d'entraînement ci-dessus. Seule exigence : un certificat médical. Les inscriptions sont prises sur place. Pour tout renseignement : Tel au 03 24 59 30 38

...verts      ...récréatifs

**ISS Espaces Verts**  
aménagement,  
entretien  
et rénove  
vos espaces...

...sportifs      ...urbains

**ISS ESPACES VERTS**

Agence de Warcq  
Route de Belval - BP 11  
08000 WARCOQ  
T. 03 24 52 95 61 - F. 03 24 52 95 62  
isswarcq@fr.issworld.com  
www.iss-espacesverts.com

**SADE - C.G.T.H.**

Adduction et distribution  
d'eau potable  
Entretien et gestion des réseaux  
Réseaux d'assainissement  
Stations d'épuration

Antenne de CHARLEVILLE-MEZIERES  
Z.I. de Mohon - 12, rue Camille Didier  
08000 Charleville-Mézières  
Tél. 03 24 37 35 30 - Fax. 03 24 37 64 98

# UN DOJO POUR LE JU-JUTSU

Pour le club d'Aiglemont, la saison 2009-2010 sera à marquer d'une pierre blanche. En effet dès le début de l'année nouvelle, les entraînements auront lieu dans une salle toute neuve et spécialisée, un vrai dojo, dédié aux arts martiaux. Le travail pourra s'y faire dans de meilleures conditions. Nul doute que, dans leur décision d'investir dans la construction d'un équipement de qualité, les élus communaux ont tenu compte du dynamisme du club, dont le nombre de ceintures noires s'accroît chaque année. Lors de la saison dernière, ont été promus, à la ceinture noire 1<sup>er</sup> stade des valeurs : Audrey Chaland et à la ceinture noire 2<sup>e</sup> stade des valeurs : Geneviève Cahour, Mathieu Esch, Denis Cantet, Jean-François Loizon et Jean-Philippe Guénard. Pour sa part, Sandrine Vesely est devenue entraîneur de Ju-Jutsu.

Le club d'Aiglemont reste fidèle à son principe de fonctionnement, consis-



*Dans quelques jours, le club aura à sa disposition une superbe salle d'arts martiaux qui ne tardera sans doute pas à faire des envieux dans la région...*

tant à initier et à perfectionner les pratiquants du Ju-Jutsu japonais traditionnel, c'est-à-dire sans esprit de compétition. Car cet art martial strictement de défense (contre un adversaire armé ou non) a pour but d'amener ceux qui le pratiquent à un équilibre physique et mental, par un travail adapté à l'âge et aux dispositions de chacun. Ceux qui souhaitent en découvrir la philosophie peuvent très facilement s'en faire une idée et goûter en

même temps l'ambiance qui règne dans le club. Il leur suffit de venir participer, à tout moment de l'année, à des séances d'entraînement. Ils y seront accueillis gratuitement trois fois. Les cours ont lieu les lundis et les mercredis. L'entraîneur responsable est M Guy Ledoux qu'on peut contacter au 03 24 53 12 89. Le Président est M. Jean-Yves Boulet que l'on peut joindre aussi pour tout renseignement au 03 24 33 54 62.



*Photo mystère n°4*



*Photo mystère n°5*

**TP PONCIN**

**TERRASSEMENT  
DÉMOLITION  
TARMACADAM  
RÉSEAUX  
BI-RÉPANDEUR**

16, route d'Aiglemont - 08700 LA GRANDVILLE  
Tél : 03 24 57 43 05 - Fax : 03 24 58 28 41 - Email : tp.poncin@club-internet.fr

**TAXI VITRY**

**08090 AIGLEMONT**

**Tél. : 03 24 37 85 85**

# LA JUNIOR ASSOCIATION A L'ESPRIT EUROPEEN

Avec un groupe rajeuni, l'année 2008 a été une année de transition pour les membres de la junior association « Festi-jeunes-Aiglemontais », créée en 2006 dans le but de participer à l'animation du village. Les objectifs de l'année ont été de pérenniser certaines actions mises en place par les fondateurs, telles le lavage de voitures ou la participation à la brocante de LARA, mais aussi d'insuffler une nouvelle dynamique par le lancement d'un projet ambitieux d'échanges avec d'autres jeunes de la Communauté Européenne. Surveillez donc les panneaux d'informations et les journaux, car ces jeunes auront certainement d'ici peu quelque chose à vous proposer...



*Une partie de l'équipe de festi-jeunes*



*Photo mystère n°6*



*Photo mystère n°7*

**CHA.S.A.C  
PERRIN**

**Chauffage - Plomberie  
Entretien - Dépannage**

7, rue Marcel Dorigny - 08090 AIGLEMONT  
Tél : 03 24 33 40 15 - Fax : 03 24 33 33 50  
E mail : chasac.perrin@wanadoo.fr

**Cerise et Groupama  
toujours là pour vous**

Caisse Locale de CHARLEVILLE MEZIERES EST  
5 Av. d' Arches - 08000 Charleville Mézières  
www.groupama.fr

N°Azur 0 810 11 22 33

**Groupama**  
Toujours là pour moi.

**TITEUX** Equipements pour réseaux d'assainissement  
Ferrerrie - Forge  
Constructions métalliques  
Garde-corps - Mains courantes  
Ensembles mécano-soudés

www.titeux.fr

**Christophe TITEUX**

Z.A. - 352, Rue des Panses Brûlées - F-08330 VRIGNE-AUX-BOIS  
Tél. : (0033) 03-24-53-24-02 ; Fax : (0033) 03-24-32-84-76  
E-mail : ets.titeux@orange.fr

**MICHEL PAYART**

Photocopieurs numériques KONICA MINOLTA  
Noirs et couleurs  
Télécopieurs  
Imprimantes

Z A du Grand Ban 08000 LA FRANCHEVILLE

03.24.33.13.44 03.24.33.01.18



# LA PUCH'LOTE D'AIGLEMONT RESSORTIE DES OUBLIETTES

Les « Amis groins » de la Confrérie de « La Hure d'Elmont » ont fait renaître la bière qui était brassée autrefois à Aiglemont, dans la « Brasserie du sanglier », avec l'eau d'une source locale, la « Puch'lote ».

Dirigée par la famille Jullion-Martin, la « Brasserie du sanglier » a connu la prospérité du milieu du XIXe siècle jusque dans les années 1930. En 1903, par exemple, elle fabriquait de 7000 à 8000 hectolitres de bière de fermentation haute, réputée pour son excellente qualité. A côté de la bière forte, qui représentait environ les 2/3 de la production globale, la « petite bière » était achetée par les paysans qui la consommaient comme boisson ordinaire. Mise à rafraîchir, en été, dans l'eau froide des fontaines, elle était particulièrement appréciée au cours des rudes travaux des



L'ancienne « Brasserie du sanglier », ici à gauche sur cette carte postale datant du début du XXe siècle. Le bâtiment existe toujours ; c'est aujourd'hui une maison d'habitation

champs ou dans les ateliers surchauffés des clouteries. Cette bière fut aussi servie en grande quantité dans les auberges du village, très nombreuses autrefois.

Elle y était souvent accompagnée de la « goutte », c'est-à-dire de l'eau de vie de prune ou du « péquet », eau de vie de genièvre.



Photo mystère n°8



Photo mystère n°9

**Baptiste Dequet**  
Menuisier-Charpentier  
N'CO

- conception & réalisation de construction bois
- pose de bardage & isolation extérieure HQE
- fabrication de terrasse
- aide à l'autoconstruction
- réalisation de toiture végétalisée

Route de Nouzonville 08090 Aiglemont / tel: 06 72 76 70 22 / 09 65 21 67 97  
e.mail : baptiste.dequet@hotmail.fr

Société Nouvelle  
**TURQUIN** ENTREPRISE GÉNÉRALE  
peinture, revêtements sols et murs

1 Rue Maurice PERIN - Z.I. De TOURNES  
08090 TOURNES  
**Tél. : 03 24 57 12 41** - Fax : 03 24 58 10 70  
Email : g.leonard@snturquin.com

# EN SOUVENIR DE XAVIER BRUNNER, SOLDAT MORT EN 1870

**L**e 1<sup>er</sup> septembre 1870, alors que sur les hauteurs entourant Sedan s'engageait la bataille décisive qui allait conclure, pour l'armée impériale, un désastre annoncé depuis plusieurs jours déjà, un jeune soldat de 26 ans, Xavier Brunner, du 1<sup>er</sup> Régiment du Train d'Artillerie, mourait à Aiglemont.

Il n'avait pas survécu – comment l'aurait-il pu ? – aux affreuses blessures qui lui avaient été infligées par des Uhlans rencontrés au lieu-dit « Le chemin des vaches ». C'est ce que rapporte Marcel Dorigny dans son ouvrage sur l'histoire d'Aiglemont, en précisant que le malheureux « fut blessé au visage, jeté à bas de son cheval, et littéralement haché à coups de sabre »... Ces Uhlans appartenaient vraisemblablement à l'un des corps de la III<sup>ème</sup> armée, celle du Prince royal de Prusse, formant la branche ouest de la « pince » encerclant Sedan. On peut supposer qu'ils avaient reçu une mission de reconnaissance consistant à observer, depuis les points de vue d'Aiglemont, les mouvements éventuels de troupes aux abords de la citadelle de Mézières et dans Charleville. Les Prussiens redoutaient en effet que survienne de là une contre-attaque sur leur flanc gauche. Mais les détachements d'artilleurs et de pontonniers et les escouades de francs-tireurs qui y stationnaient étaient plutôt désœuvrés depuis deux jours. Pas tous cependant, puisque certains des Uhlans envoyés en éclaireurs venaient, le matin même, d'essayer à Ville-sur-Lumes le feu de l'un de ces groupes de francs-tireurs auxquels s'étaient joints des hommes de Saint-Laurent. C'est probablement dans ces circonstances particulières, créées par la hantise des embuscades, que le soldat



*La tombe de Xavier Brunner, à l'abandon depuis trop longtemps...*



*Le devoir de mémoire fait aussi partie des obligations morales d'une municipalité et il passe, concrètement, par l'entretien des monuments qui en sont les gardiens...*

Brunner se retrouva brusquement nez à nez avec quelques cavaliers Prussiens...

Découvert par des habitants d'Aiglemont et transporté au domicile de l'un d'eux, Jean-Louis Bajot, le malheureux blessé, originaire d'un bourg du Haut-Rhin, Nieder-Magstatt (aujourd'hui Magstatt-le-Bas, près de Mulhouse) y expira vers « 9 heures du soir » sans qu'on ne put rien faire pour le sauver. Dans un premier temps inhumé simplement, dans l'ancien cimetière de Champeau, il fut plus tard

réinhumé dans le nouveau cimetière Sainte-Anne. Sa tombe bénéficia alors d'une grille du type « sépulture militaire » de 1873 et surtout d'une pierre tombale payée grâce au fruit d'une souscription dans la commune. Mais le temps passant, cette tombe s'était beaucoup dégradée. C'est pourquoi il a été décidé cette année de la remettre en état et du même coup de faire ressurgir du passé le souvenir d'un garçon de 26 ans, mort dans une guerre perdue et, de ce fait, presque oubliée...



*Remise de la « Médaille du Djebel » à Jean Guillaume, porte-drapeau de la section locale de l'UNC-AFN lors de la fête nationale*

*Inauguration de la plaque à la mémoire de Raymond Avril au plateau d'évolution*



*Cérémonie de commémoration de la victoire de 1945 en présence des membres de l'Association Ardennes-Canada*



*Le barbecue d'été, dans le quartier des Bruyères*

*Les jeunes gagnants du challenge annuel  
du Football Club Aiglemontais*



*Le concert choral donné au profit de l'association  
humanitaire « Rétina France »*



*Les fiers « Amis groins »  
de « La Hure d'Elmont » au festival des  
Confréries de Charleville-Mézières, les 2 et 3 mai*



*La traditionnelle «chasse aux œufs»,  
le dimanche de Pâques*



*Le concert de printemps  
organisé par la Batterie-Fanfare « L'Aiglemontaise »  
accueille l'Harmonie Royale de Gérouville de Belgique*



*Camping à Haulmé pour les « grands »  
du centre de loisirs d'été de LARA*



*Le repas des Séniors*



*Le « Prix de la Municipalité », anciennement  
« Prix Drumeaux » disputé le 10 mai*



*Sortie au festival  
« marionnettes en jardin »  
en juillet pour les jeunes  
du centre de loisirs d'été*



*Cérémonie le jeudi 30 avril en mémoire des victimes de la déportation*



*Majorettes à la brocante de LARA, le jeudi de l'Ascension*



*Le second « Bike and run » d'Aiglemont, réservé aux amateurs sur le difficile circuit du cyclo-cross*



*Miguel Thiry et Michel Verhague décorés de la Médaille du djebel à l'occasion de la cérémonie du 11 novembre*



*70 jeunes coureurs au départ du « Challenge des cadets de l'Est » le 24 mai*

*Le mariage de  
Elodie Bécret  
et Igor Delaitre  
le 27 juin 2009*



*Le mariage de  
Mélanie Irwanek  
et Romuald Daine  
le 4 juillet 2009*



*Lesly Noiville-Delahaye a bénéficié du parrainage républicain le 12 septembre 2009 à l'âge de 14 ans 1/2*



*Le parrainage républicain, le 13 septembre 2009, de Lola Bestel, âgée de 10 mois*

## Nécrologie

### Roger MAS

De la vie de Roger Mas, décédé au mois d'août à l'âge de 78 ans, les médias locaux et régionaux ont rappelé tous les aspects publics en commençant par son entrée au Conseil municipal de Charleville en 1965, prélude à une longue carrière de plus de 30 ans, d'abord d'adjoint au maire du chef – lieu, puis de maire, de Conseiller général, de Conseiller régional, de député. Mais il y avait toujours eu, chez Roger Mas, la volonté de ne jamais mélanger cette vie publique à laquelle il a consacré énormément de son temps et sa vie privée, enracinée essentiellement à Aiglemont, où il possédait une maison depuis très longtemps. Ici, il aimait redevenir autant et aussi souvent que possible un citoyen comme les autres, avec une famille et des amis, tout simplement. C'est, au – delà de « l'homme politique » au sens vrai du terme, cet homme simple, aimable et chaleureux que les Aiglemontais qui l'ont connu garderont en mémoire.



*L'une des rares photos de Roger Mas (ici avec l'un de ses petit-fils, Mathieu) dans l'intimité familiale.*

### Nelly DAUSSIN

Dans l'histoire de notre village, Nelly Daussin restera à tout jamais celle qui créa la bibliothèque municipale. C'était en 1977, à une époque donc où de tels équipements étaient extrêmement rares dans les petites communes. Pendant près de dix ans, à titre parfaitement bénévole, elle fit fonctionner dans les murs de la Mairie cette bibliothèque dont elle a eu le temps de voir, avec une légitime satisfaction, le développement récent dans les nouveaux locaux qu'elle occupe depuis 2003. Nelly Daussin avait la passion de la littérature, en cohérence complète avec son métier de professeur de français, qu'elle exerça au Collège Jean Macé de Charleville – Mézières jusqu'en 1976. En retraite, elle avait d'ailleurs repris des études qui l'avaient conduite à un doctorat à La Sorbonne !



## Le CCAS peut vous aider

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) peut vous aider par des aides financières soit pour le règlement de différentes factures (loyer, eau, électricité, gaz, inscription d'étudiants en faculté, prothèses, permis de conduire, aides ménagères pour les personnes âgées, frais de cantine, vacances de certains enfants) soit par des bons d'alimentation, soit pour les transports (la mairie propose un « pass-éco » de 10 voyages pour les personnes ayant un revenu égal au montant de la CMU et un « pass » gratuit de 10 voyages par mois pour les personnes de plus de 65 ans non-imposables) Cette liste des aides n'est pas limitative. Mme Doyen, adjoint aux affaires sociales joue aussi un rôle d'information auprès des familles : transport des personnes handicapées, maisons de retraite, etc. Pour la contacter, prendre rendez-vous auprès de Mme Telenta à la mairie d'Aiglemont : Tel 03 24 33 36 80.

## ETAT-CIVIL 2009

### NAISSANCES

Anna VINCENT (4 janvier)  
Rémi ROHAUT (6 janvier)  
Gaëtane CLOUET (7 janvier)  
Léane JUVIGNY (28 janvier)  
Mélina DEBUISSON (1er février)  
Priscilla DEREGNAUCOURT (5 février)  
Faustine PRUVOT (15 avril)  
Maxence BOUCHER (25 avril)  
Lysian GROSSELIN (2 mai)  
Victorine CLERY (20 mai)  
Ella DEMEULEMEESTER (28 juin)  
Alanah CORRETTE (27 juillet)  
Camille PAILLARD (7 août)  
Jade THIEBAUT (30 août)  
Lilou KESSLER (5 septembre)  
Sasha PAZGRAT (7 septembre)  
Nour SOUISSI (28 octobre)  
Eva FERLIN (24 novembre)

### MARIAGES

Elodie BECRET et Igor DELAITRE  
(27 juin)  
Mélanie IWANEK et Romuald DAINE  
(4 juillet)

### DECES

Marie-Louise COLAS née JACQUEMIN  
(4 janvier)  
Geneviève MAGOT née HUSSENET  
(1<sup>er</sup> février)  
Jacqueline WAECHTER née JARDINE  
(13 avril)  
René VIET  
(5 mai)  
Roger MAS  
(9 août)  
Marc CLOUET  
(30 août)  
Nelly DAUSSIN née REMY  
(10 septembre)  
Catherine MAUREL née FRANOT  
(11 octobre)  
Daniel ANTOINE  
(3 décembre)  
Léon PORTIER  
(6 décembre)

# Agenda 2010

## JANVIER

**Samedi 9 :**  
Vœux du Maire  
à la salle polyvalente  
**Dimanche 10 :**  
Vœux du Ju Jutsu  
**Samedi 30 :**  
Repas du FCA vétérans

## FEVRIER

**Dimanche 7 :**  
Bourse multi-collections d'ALICIA  
**Samedi 20 :**  
Repas des chasseurs  
**Samedi 27 :**  
Grand Chapitre de la Confrérie  
« La Hure d'Elmont »

## MARS

**Dimanche 7 :**  
Concert de la Batterie-Fanfare  
à la salle polyvalente  
**Samedi 13 :**  
Marche de printemps d'ALICIA  
**Dimanche 14 :**  
1<sup>er</sup> tour des élections régionales  
Expo de peintures d'ALICIA  
**Vendredi 19 :**  
Concert au profit de Rétina  
France organisé par ALICIA  
**Dimanche 21 :**  
2<sup>e</sup> tour des élections régionales  
« Bike and run »  
**Samedi 27 :**  
Repas du Gym - Club

## AVRIL

**Samedi 3 :**  
Concours de belote  
**Vendredi 9 et samedi 10 :**  
Rock sur El'mont  
**Vendredi 23 :**  
Concert par la chorale  
Récréation en l'église

## MAI

**Samedi 1<sup>er</sup> :**  
Repas du FCA

**Samedi 8 :**  
Commémoration de la victoire  
de 1945 et barbecue communal

**Dimanche 9 :**  
Repas des seniors

**Jeudi 13 :**  
Brocante de LARA  
**JUIN**

**Samedi 19 :**  
Fête des écoles

## JUILLET

**Mardi 13 et mercredi 14 :**  
Festivités organisées par le  
Comité des fêtes à l'occasion  
de la fête nationale

## SEPTEMBRE

**Samedi 11 :**  
Repas des chasseurs

## OCTOBRE

**Samedi 2 :**  
Concours de belote  
**Samedi 16 :**  
Repas du Football-Club  
**Dimanche 31 :**  
Soirée Halloween  
du Comité des fêtes

## NOVEMBRE

**Samedi 6 :**  
Repas des chasseurs  
**Jeudi 11 :**  
Commémoration de l'armistice  
de 1918 et repas des  
anciens combattants  
**Samedi 20 :**  
Sainte-Cécile et repas de la  
Batterie-Fanfare

## DECEMBRE

**Samedi 4 :**  
Téléthon  
**Dimanche 12 :**  
Concert d'hiver  
de la Batterie-Fanfare

**Vendredi 31 :**  
Saint-Sylvestre  
du Football-Club

## Liste des parents d'élèves élus au Conseil d'Ecole

KALUZNY Isabelle  
SARTELET Béatrice  
BRASSET David  
PONCELET Sandrine  
WEBER Valérie

**Suppléants**  
BAJOT Benoît  
BRUNOIS Jacques  
CONSTANT Laurence  
VASCHETTO Florence

*N'hésitez pas à les contacter.*

## COUVERTURE ZINGUERIE

# ESCH Philippe

11, rue Parmentier  
08090 AIGLEMONT

**TÉL. : 03 24 56 06 17- Fax : 03 24 59 97 90**



Ce bulletin municipal a été imprimé avec du papier certifié PEFC. La Certification Forestière PEFC se présente comme un système de certification volontaire de la gestion forestière durable. Elle est composée de deux éléments fondamentaux: "la Certification de la Gestion durable des forêts" qui garantit la persistance de la forêt pour les générations futures et la "Certification de la Chaîne de Contrôle" (CdC) qui elle, garantit le système de suivi du bois tout au long du processus de production. La Certification de la Chaîne de Contrôle constitue le complément nécessaire à celle de la Gestion durable des forêts. En effet, elle est le mécanisme qui permet de vérifier, moyennant la traçabilité, que le bois utilisé pour la production de cellulose et de papier provient de forêts gérées conformément à des critères de durabilité.



## ELECTRICITE GENERALE

Neuf, rénovation, chauffage électrique, câblage informatique, interphone.

**SARL BATI'ELEC**  
6, rue de St Quentin  
08090 AIGLEMONT

Tél : 03-24-54-04-55  
Fax : 03-24-40-20-54

E-mail : [batielec.aiglemont@orange.fr](mailto:batielec.aiglemont@orange.fr)



## Saint-Pierre Auto

José HULAIN  
Directeur

**06 07 88 52 70**

Rue de l'Armistice - 08000 MONTCY-ST-PIERRE  
**Tél. : 03 24 59 07 57 - Fax : 03 24 59 98 78**



Luc DE VITA  
Gérant

SARL Agence LDV - Le Palais des Princes  
3, Place du Château - 08200 SEDAN  
**Tél. : 03 24 26 55 92** - Fax : 03 24 27 59 47  
Email : [agence.ldv@wanadoo.fr](mailto:agence.ldv@wanadoo.fr)



Photo mystère n°10



Photo mystère n°11

 **Jean MAGOT**  
 Maison FONDÉE en 1885

**Boulons d'ancrage - Ferrures spéciales**

12, rue Parmentier  
 08090 AIGLEMONT  
 Tél. 03 24 56 12 66 - Fax 03 24 59 31 01

 **micro-informatique - périphériques**  
**papeterie - consommables**  
**mobilier de bureau**  
**loisirs créatifs**  
**fournitures scolaires et de bureau**

4 Av. Ch. Boutet à Charleville-Mézières  
 Tél : 03.24.56.56.56

 Accès direct  
 parking J.B. Clément





Photo mystère n°12



Photo mystère n°13

**Nettoyage, Entretien, Rénovation**

**ACAN**  **AIGLEMONT**

Industrie - Bâtiment - Collectivités - Particulier

**SERVICES A LA PERSONNE : 03.24.37.58.14.**  
 ( ménage, travaux d'entretien et de rénovation de votre habitation )

Pose, décapage, remise en état tout type de sol :  
 ( marbre, carrelage, thermoplastique, moquette, parquet... )

Travaux en hauteur : ( vitrerie, murs, toitures... )

Nettoyage après sinistre : ( incendie, dégât des eaux... )

Travaux de peinture : ( intérieur/extérieur )

Nettoyage haute pression et Protection Hydrofuge

ITE : ( Isolation Thermique Extérieure )

Espaces verts : ( régulier ou ponctuel )

Destruction de Nuisibles : ( Insectes, Rongeurs... Ets Agrée )

**Etude gratuite, n'hésitez pas à nous consulter !**

**SOCIÉTÉ TRAVAUX PUBLICS**

**S. T. P.**  
 de la **Vence**

Liendit les Huttes  
 08430  
 CHAMPIGNEUL  
 SUR VENCE  
 Tél : 03 24 52 64 56  
 Fax : 03 24 32 72 34





Restaurant  
**“La Côte à l’Os”**

11, cours Aristide Briand  
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES  
Tél. : 03 24 59 20 16  
Fax : 03 24 59 48 30



- Papiers commerciaux
- Plaquette
- Magazine
- Agenda
- Calendrier
- Affiche
- Packaging,...

**03 24 33 42 42**  
Imprimeur depuis  
1964. Découvrez  
notre savoir faire  
et nos offres sur  
[www.sopaicimprimerie.com](http://www.sopaicimprimerie.com)

Rue François Urano  
B.P. 81 / 08000 Warcq  
pao@sopaic.com

**SOPAIC**  
IMPRIMERIE

Enduits et  
revêtements  
de façades  
isolation

**BICCHIELLI**  
*Façadier, c'est notre métier*

ZA de la Poterie  
08000 PRIX LES MEZIERES  
Fax : 03 24 57 08 17 **03 24 37 00 40**



Parfums de Fleurs

Fleurs-Parfum-Cadeaux

42, avenue des Martyrs de la Résistance - 08000 Charleville-Mezieres  
Galerie Supermarché Match ☎ 03-24-32-06-43



**SCEE RETHEL**  
**Tél. : 03.24.38.49.32**  
Fax : 03.24.38.21.12



**SARL BULCOURT-AUBRY**

28 BIS Rue de la Gare BP n° 109 - 08090 TOURNES

Activités :

Maçonnerie • Plâtrerie (traditionnelle - protection feu)  
Menuiseries Diverses  
(fabrication sur mesures - escaliers - meubles...)  
Plafonds suspendus, décoratif

---

**Tél. : 03 24 54 92 64 - Fax : 03 24 54 90 27**

# Réponses au jeu "Par les rues d'Aiglemont"

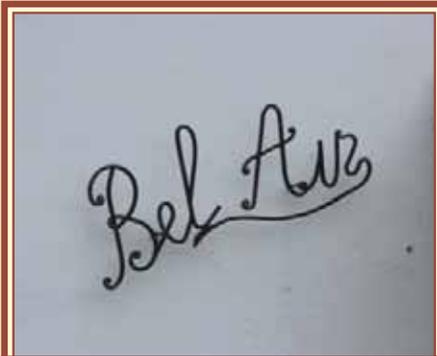


Photo mystère n°1 : 4 rue de la Vigne



Photo mystère n°2 : 6 rue de la Vigne



Photo mystère n°3 : 9 rue du Joliot Curie



Photo mystère n°4 : 10 rue du Docteur Roux



Photo mystère n°5 : 13 rue Jean Moulin



Photo mystère n°6 : 14 rue de Gaulle



Photo mystère n°7 : 15 rue de la Vigne



Photo mystère n°8 : 19 Avenue Rimbaud

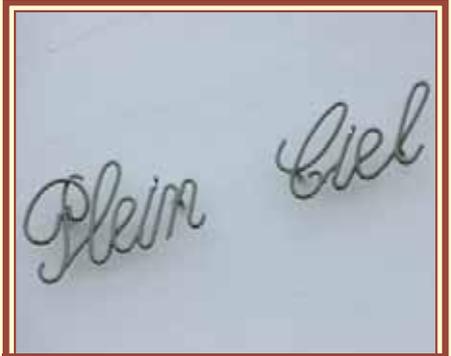


Photo mystère n°9 : 25 rue Corvisart



Photo mystère n°10 : 27 rue de Gaulle



Photo mystère n°11 : 79 rue de Gaulle

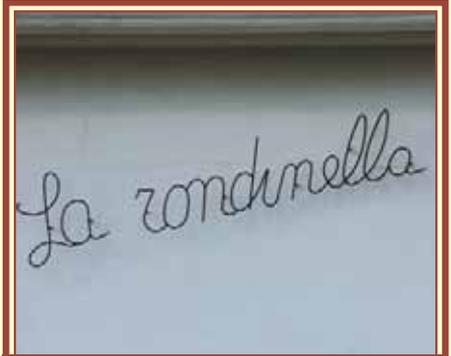


Photo mystère n°12 : 83 rue de Gaulle



Photo mystère n°13 : 102 rue de Saint-Quentin

Bonne Année  
2010

